

**DÉCISION SUR LA CRÉATION D'UNE FONDATION DE L'UNION
AFRICAINNE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
AU FINANCEMENT DE L'UNION AFRICAINE**

Doc. Assembly/AU/6(XXI)

La Conférence,

1. **FÉLICITE** le panel de haut niveau sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine pour la qualité du travail qu'il a effectué au cours des deux dernières années ;
2. **ACCUEILLE FAVORABLEMENT** la proposition de créer une Fondation de l'UA pour les contributions volontaires destinées au financement de l'Union africaine ;
3. **DECIDE** de créer une Fondation de l'UA pour attirer le secteur privé, les individus et les autres donateurs ou contributeurs ;
4. **INVITE** les Etats membres, le secteur privé, les donateurs, les philanthropes et les individus à contribuer à la Fondation pour faire en sorte qu'elle soit rendue opérationnelle.



Decision on the Establishment of an African Union Foundation for Voluntary Contributions Towards Financing the African Union Doc. Assembly/Au/6

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/147>

Downloaded from African Union Common Repository